



Paris, le 17 avril 2013

Note du SNUipp sur la situation des SEGPA/EREA

Suite à l'audience **du mercredi 10 avril 2013**, nous souhaitons attirer votre attention sur les dysfonctionnements ou interprétations des textes régissant les structures SEGPA et EREA.

Ces dernières années, dans certains départements ou même académies, de mauvais choix ont été pilotés notamment par les réductions drastiques de moyens et la recherche d'économies sur des secteurs quasi-abandonnés. Ces choix accentuent les risques de décrochage de nombreux collégiens qui ne trouvent plus les conditions de scolarité qui leur permettraient de s'engager et de réussir dans une formation qualifiante.

Nous souhaitons vivement que ces situations évoluent positivement, dans le respect des circulaires nationales et dans l'intérêt des jeunes en grande difficulté. (Voir liste des problèmes les plus aigus ci-dessous)

Par ailleurs, dans les départements ou académies où les SEGPA ont été globalement préservées, plusieurs évolutions sont à prendre en compte : Baisse d'orientations depuis l'école primaire, (conséquences de la politique du non-redoublement et de la quasi-disparition des RASED). Par contre hausse des orientations depuis le collège (vers 5°, 4° et même 3°!). Evolutions du public (nombreuses orientations via CDA/ MDPH). D'autres posent des problèmes transversaux : Difficultés pour les élèves de trouver des stages, éventail des CAP réduit au sein des LP, insuffisances des remplacements, postes de direction de SEGPA insuffisants.

Département de l'Aisne (02) (Académie de Reims) :

La situation des EGPA dans l'Aisne est préoccupante : fermeture de nombreuses divisions en SEGPA depuis quelques années, classes à double niveau, existence de seulement deux divisions dans certains collèges, voire une seule division (dans deux collèges), absence de directeur, la direction étant transférée au principal adjoint ou au principal. La fermeture de nombreuses divisions conduit des élèves à subir un temps de transport important, ce qui accentue l'absentéisme et augmente les problèmes de fatigue chez des élèves déjà en grande difficulté scolaire et les difficultés à rencontrer des parents isolés géographiquement.

Les effectifs sont très élevés dans certaines divisions (17 voire 18 élèves par division), le DASEN ayant choisi de prendre en compte l'effectif total de la SEGPA et non le nombre d'élèves réels dans chaque division.

Les remplacements sont moins fréquents en SEGPA qu'en primaire.

Seuls 30 % des élèves sortant de SEGPA ou EREA obtiennent leur CAP dans l'Aisne, ce qui est alarmant.

Département des Ardennes (08) (Académie de Reims) :

Fermetures de divisions affaiblissant le potentiel et la lisibilité des structures (SEGPA à 3 divisions) et en conséquence classes à plusieurs niveaux.

Effectifs : référence à la moyenne sur la SEGPA, nombreuses divisions qui dépassent les 16 élèves (18, 19, 20 élèves).

1 SEGPA avec simple décharge pour direction, 2 SEGPA avec 1/2 poste de direction.

Académie de Caen :

Département du Calvados (14)

Volonté de ramener le pourcentage d'élèves scolarisés en SEGPA à la moyenne nationale en gommant des spécificités territoriales liées à la ruralité et aux réseaux de réussite scolaire.

Ces dernières années, politique systématique de « calibrage » des SEGPA en amont de la CDOEA et donc déficit de capacités d'accueil malgré des besoins importants.

Généralisation du « double-niveau » depuis 3 ans, non conforme à la lettre et à l'esprit des textes en vigueur.

Département de la Manche (50)

Même politique d'« économies » avec classes à doubles niveaux : 5 structures ont une 6^{ème}-5^{ème} et 6 une 4^{ème}-3^{ème}.

Volonté de réduire le taux d'élèves en SEGPA dans la Manche « trop » élevé par rapport au taux national sans tenir compte de la réalité sociale et de ses conséquences sur les élèves.

Difficultés d'orientation en amont et en aval: nombre de dossiers déposés en CDOEASD à la baisse, formations post-3^o insuffisantes pour les filles.

Département du Cher (18) (Académie d'Orléans-Tours) :

Réduction des capacités d'accueil des élèves de 6° de ces SEGPA à 8 au lieu de 16, et donc multiplication de classes à double-niveaux.

DHG (heures-postes insuffisantes) pour assurer les horaires réglementaires dus aux élèves.

Département de la Côte d'Or (21) (Académie de Dijon) :

Fermeture du poste de secrétaire de la CDOEA il y a 2 ans, une enseignante référente fait office de secrétaire.

Département de la Loire (42) (Académie de Lyon) :

Après des années de chasse aux postes dans cette académie, de cylindrage des structures qui ont réduit notablement les capacités d'accueil, difficultés concernant les orientations des élèves de SEGPA après la 3° : manque de places en CAP.

Département de la Moselle (57) (Académie de Nancy-Metz) :

Inquiétude au sujet du devenir des petites SEGPA en particulier. Les effets du cylindrage se poursuivent et s'amplifient. Certaines SEGPA ont vu à nouveau leur « cylindrage » revu à la baisse cette année (cylindrage à 24 en 2012/2013 qui passe à 16 pour les 6^{ème} et 5^{ème} en 2013/2014). On peut légitimement s'inquiéter du devenir d'un tiers des SEGPA du département qui sont cylindrées à 8 (projet de fusion, restructuration par bassin, champ professionnel ...)

Le cylindrage a contraint de nombreuses SEGPA à mettre en place des 6/5^{ème} et 4/3ème

Département du Pas de Calais (62) (Académie de Lille) :

Là aussi, volonté de ramener le pourcentage d'élèves scolarisés en SEGPA à la moyenne nationale sans tenir compte de la spécificité du département.

DDEEAS : 2 départs en formation sur 5 candidatures! 6 postes de directions sont pourtant vacants, le DASEN prévoyant les remplacements par des coordonnateurs pédagogiques (!!)